

Les trophées de l'eau

FICHE DE PRESENTATION – TROPHEE DE L'EAU HUMANITAIRE

Porteur de la réalisation

Institut régional de coopération développement (IRCOD)

Ville, département

Strasbourg (67)

Intitulé de l'action

Aider Madagascar

Message essentiel

A Madagascar, la commune d'Ambato-Ambarimay est très mal desservie en eau en raison de la vétusté de son réseau. L'association a aménagé de nouveaux points d'eau potable, même dans les hameaux les plus enclavés. Un comité de gestion de ces installations a été mis en place et bien pris en charge par les habitants.

Détail de l'action



Crédit photo : IRCOD

L'IRCOD est une structure associative composée de près de 100 collectivités territoriales aux côtés d'autres institutions et associations alsaciennes. Sa mission est la promotion et la mise en œuvre d'actions de coopération décentralisée avec plusieurs pays du Sud, autour de l'échange d'expériences et du renforcement de compétences. L'équipe compte 12 salariés dont 4 permanents sur le terrain.

L'action menée a concerné le centre de la commune urbaine d'Ambato-Ambarimay (quartiers ruraux et enclavés) située au nord-ouest de Madagascar (50 000 habitants) qui rencontrait des difficultés pour l'accès à l'eau potable. Le réseau d'adduction existant est vétuste et sous-dimensionné. Les ressources en eau ne sont pas protégées et sont polluées par des us et coutumes (dépôt sauvage de déchets, défécation à l'air libre, déforestation...).

En partenariat avec la collectivité locale qui a priorisé les interventions, l'association a porté ses efforts :

- sur l'amélioration durable de l'accès à l'eau potable,
- sur l'accompagnement de l'équipe municipale dans la mise en place d'un système de gestion de l'eau et de sensibilisation des populations au changement de pratiques,
- sur la création et la formation des comités locaux de gestion des points d'eau avec l'intégration des femmes et des personnes handicapées.

Cela s'est traduit par la construction et la réhabilitation de 19 puits équipés d'une pompe à motricité humaine (3 000 bénéficiaires), 5 bornes fontaines (5 000 bénéficiaires), 3 blocs sanitaires équipés d'une fontaine de vente de l'eau (1 500 bénéficiaires).

Une gestion par délégation de service a été instaurée pour chaque infrastructure avec signature d'une convention entre la commune et les comités de gestion chargés notamment de sensibiliser et responsabiliser la population, de recouvrer les cotisations et de veiller au bon fonctionnement des installations.

Globalement la ressource en eau s'est améliorée en qualité et quantité ainsi que le taux de recouvrement de la cotisation pour la fourniture de l'eau qui est passé de 14% en 2011 à 70% en 2014.

#